

Convention de subvention de fonctionnement Avenant 2-2020

ENTRE d'une part,

La commune de Forges les Bains représentée par son Maire, agissant en vertu de la délibération du Conseil Municipal du 3 mars 2020 ci-dessous appelée "la Commune",

ET d'autre part,

La "MCL de Forges les Bains", représentée par la Présidente en exercice, ci-dessous appelée "la MCL",

En raison de l'intérêt des activités de la MCL pour les habitants de Forges-les-Bains, de sa volonté de développement culturel et des orientations de la Commune en matière d'animation et de culture, le Conseil municipal de Forges-les-Bains a voté le 03 mars 2020 une subvention de 27 500 Euros en faveur de la MCL, pour aider cette association dans le développement de ses activités et encourager ses orientations culturelles, conformément à l'article 4 de la loi n° 94-51 du 21 janvier 1994.

La convention de subvention de fonctionnement du 5 juillet 2018 est modifiée comme suit :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

Par la présente convention, la MCL s'engage à réaliser l'objectif conformément à l'objet social de l'association dont le contenu, pour l'année **2020**, est précisé à l'article 2 infra et complété par le programme annuel de l'association, et à mettre en œuvre, à cette fin, tous les moyens nécessaires à sa bonne exécution. Pour sa part, la commune s'engage, sous réserve de l'inscription des crédits inscrits chaque année à son budget, à soutenir financièrement la réalisation de cet objectif.

ARTICLE 2 : CONTENU DES MISSIONS DE L'ASSOCIATION POUR L'ANNÉE CIVILE 2020

La subvention allouée par la Commune à la MCL a pour objet de soutenir les objectifs dont la MCL s'assigne la réalisation, à savoir :

1. La mise en place d'activités artistiques, culturelles, de loisirs, et sportives accessibles au plus grand nombre.

Description des activités prévues par la MCL pour l'année 2020 :

En plus des activités régulièrement proposées par la MCL, des ateliers permettant de découvrir comment donner une seconde vie à un meuble, comment créer des éléments décoratifs sont proposés.

Cf. plaquette de la saison annexée à la présente convention

2. La planification d'évènements ponctuels ou récurrents, dont certains seront à caractère culturel, à l'attention des Forgeois et ouverts également aux habitants des Communes environnantes.

Détails des évènements prévus par la MCL pour l'année 2020 :

- ✓ Spectacle des « Tréteaux Ivres Ados » - dimanche 7 juin à 15 h,
- ✓ Spectacle conjoint des ateliers « Eveil au théâtre » et « Tréteaux Ivres Juniors » le samedi 6 juin 2020 à 15h pour l'Eveil au théâtre et en soirée pour les Juniors afin d'en faire un événement familial et culturel à part entière car ouvert à tous,
- ✓ Conjointement à ces 2 représentations théâtrales, organisation d'un week-end « Découvrir la MCL ». Week-end au cours duquel les activités de la MCL exposeront les travaux de la saison, proposeront des ateliers « Découverte », feront des démonstrations.

- ✓ Spectacle « Tréteaux Ivres » - 2 représentations prévues en septembre 2020,
- ✓ Réalisation des centres de table pour le repas des aînés par l'« Atelier Art floral » – en novembre 2020,
- ✓ Participation à la Fête de la Châtaigne – activité théâtre.
- ✓ Marché de Noël – Participation à définir conjointement avec l'équipe organisatrice et en fonction des disponibilités des bénévoles MCL,
- ✓ Spectacle de Noël pour les enfants – en décembre 2020 – Spectacle non encore choisi mais il sera traditionnellement suivi d'un goûter avec distribution de friandises.
- ✓ Organisation de « Balades à Paris »,
- ✓ Atelier « Zen Attitude » regroupant un stage de Yoga et des massages « détente ».
- ✓ « Livres en liberté »

L'idée directrice de cette activité est de permettre l'accès aux livres et à la lecture au plus grand nombre de façon simple.

Ce projet qui a débuté en septembre 2015 se voit contraint de réduire ses ambitions. Ainsi le « *Coin lecture et prêt de livres* » a fermé ses portes en fin de saison 2018 / 2019 en raison d'une participation trop faible à cette activité. Néanmoins les « *Boîtes à livres* » - installées sur le domaine communal perdurent. Une boîte contient des livres que chacun peut venir emprunter puis redéposer. L'accès à la « *Boîtes à livres* » est donc libre, tout un chacun peut en disposer.

ARTICLE 3 : DURÉE DE L'AVENANT

Le présent avenant couvre l'année civile 2020. Il prend effet à la date de sa signature.

ARTICLE 4 : Contraintes COVID-19

La saison 2019 / 2020 a vu son fonctionnement perturbé par la COVID 19.

Ainsi les objectifs de la Convention de subvention de fonctionnement du 5 juillet 2018 n'ont pu être réalisés dans leur intégralité.

La saison 2019 / 2020 s'est déroulé en 2 temps :

1. De la rentrée (septembre 2019) au confinement dû au COVID-19 (16 mars 2020) :

Pendant cette première période, la saison 2019 / 2020 s'est déroulé normalement et l'ensemble des objectifs mentionné dans l'avenant n°2 de la convention 2018 était en phase de préparation.

L'exposition de l'Atelier Dessin en février 2020 a eu lieu comme prévu.

Une réunion de préparation du Week end prévu en Juin 2020 a eu lieu le samedi 30 novembre 2019 afin d'en planifier l'organisation et d'en préparer le programme.

Ci-dessous, une synthèse des inscriptions au 16 mars 2020 dans les différentes activités :

Les décisions prises pour la saison 2020 / 2021 :

- Mise en place d'un outil permettant l'inscription et le paiement en ligne – ceci afin de fluidifier la gestion des dossiers (suivi des inscriptions en temps réel et encaissement planifié),
- Mise en place de consignes sanitaires et fourniture à l'ensemble des intervenants (salariés ou bénévoles) de masques, gel hydro alcoolique, lingettes.
- Adaptation des jauges des différentes salles afin de respecter les consignes sanitaires – distanciation et gestes barrières.
- La MCL a calqué son organisation sur les consignes de la Fédération française de Gymnastique Volontaire (FFEPGV), ainsi la possibilité de participation « A la carte » aux séances de Gym a été suspendu pour cette saison.
- Mise en place d'une remise sur les inscriptions 2020 /2021 pour les adhérents de la saison passée en solidarité avec la situation de non-remboursement prise pour la saison précédente.

Pour la saison 2020/2021, le bilan des inscriptions est le suivant :

Adhésion globale = 238 adhérents soit une chute de 46 % du nombre d'adhérents par rapport à la saison précédente.

Certaines activités comme la Gym voient leur participation chutée de 52 %.

Malgré la COVID - 19 la commune versera le montant des 27 500 € en intégralité sur le budget 2020 pour soutenir l'association dans son activité sur la commune de Forges-les-Bains.

Les autres articles demeurent inchangés.

Malgré la COVID - 19 la commune versera le montant des 27 500 € en intégralité sur le budget 2020 pour soutenir l'association dans son activité sur la commune de Forges-les-Bains.

Forges les Bains, le 09 décembre 2020
« Lu et approuvé »
La Présidente de la M.C.L.
Jacqueline VYNCKE

Forges les Bains, le
« Lu et approuvé »
Le maire,
Séverine MARTIN

Activité	Nombre adh
Art floral (8 cours)	11
Atelier Fait Mains	7
Balades à Paris	48
Club Nina	8
Danses à 2 - Danses latines	22
Dessin (1 heure 30)	27
Dessin (2 heures)	25
Eveil au théâtre	14
Gym	113
Patchwork	9
Poterie Adultes	9
Poterie Enfants	8
Réfection de sièges	16
Scrabble	16
Taï chi	11
Théâtre Adultes	13
Théâtre Juniors (- 18 ans)	40
Yoga (1 cours)	36
Yoga (1 cours) + Gym	9
Total	442

2. Du 16 mars 2020 au 31 août 2020 :

A partir du 16 mars 2020, date de la fermeture administrative des locaux municipaux, la MCL a dû interrompre la totalité de ses activités et ce jusqu'au 31 août 2020 puisque ces locaux sont restés fermés malgré le déconfinement.

La MCL a pris des mesures en direction de ses intervenants à savoir 11 salariés et 2 intervenants sous contrat. Il a été décidé de maintenir pour cette période le salaire des intervenants.

L'objectif de la MCL était de préserver les compétences et de se donner la possibilité de redémarrer ses activités dès que cela serait possible.

Suite à cette période de non-activité, les objectifs suivants n'ont pu être réalisés :

- ✓ Spectacle des « Tréteaux Ivres Ados » - prévu le dimanche 7 juin 2020 à 15 h,
- ✓ Spectacle conjoint des ateliers « Eveil au théâtre » et « Tréteaux Ivres Juniors » prévu le samedi 6 juin 2020 à 15h pour l'Eveil au théâtre et en soirée pour les Juniors afin d'en faire un événement familial et culturel à part entière car ouvert à tous,
- ✓ Conjointement à ces 2 représentations théâtrales, organisation d'un week-end « Découvrir la MCL ». Week-end au cours duquel les activités de la MCL exposeront les travaux de la saison, proposeront des ateliers « Découverte », feront des démonstrations.
- ✓ Spectacle « Tréteaux Ivres » - 2 représentations prévues en septembre 2020,

Parallèlement, la préparation de la saison 2020 / 2021 a démarré avec comme objectif premier, permettre la reprise des activités dans le strict respect des consignes sanitaires.